

Titre professionnel d'enseignant de la conduite automobile

Former des femmes et des hommes en vue d'exercer la profession d'enseignant de la conduite et de la sécurité routière.

Objectif de la formation

Prérequis au positionnement et calendrier prévisionnel

Organisation pédagogique

Epreuves

Perspectives

PREREQUIS

Etre âgé d'au moins 20 ans.

Etre titulaire du permis de conduire de la catégorie « B »
(hors période probatoire).

Ne pas avoir fait l'objet d'une condamnation judiciaire criminelle ou correctionnelle (si doute nous en parler).

Pas d'affection incompatible avec le maintien ou la délivrance des permis de conduire du "groupe lourd ».

Bonne aisance verbale.

Apprécier le contact humain.

S'intéresser au monde de l'automobile.

CHRONOLOGIE DE LA FORMATION

De Juillet à Octobre 2016

Positionnement : Moulins, Bourges et St Florent/Cher

Du 17/10/2016 au 31/03/2017

Formation au CCP 1 et au module commun

Lieu: Moulins

Soit 750 h en centre et 140 h en entreprise

Du 3/04/2017 au 2/06/2017

Formation au CCP 2

Lieu : Moulins

Soit 140 h en centre et 140 h en entreprise

A partir du 05/06/2017

Certification en cours auprès de la DIRRECTE

Lieu: Moulins

ORGANISATION PEDAGOGIQUE DU TITRE PRO

Enseigner afin de :

Connaître

Comprendre

Prendre conscience

Faire l'expérience de



REAC = Référentiel Emploi Activités Compétences

EMPLOI TYPE

ACTIVITE TYPE 1 CCP1

Former des apprenants conducteurs par des actions individuelles et collectives, dans le respect des cadres réglementaires en vigueur.

ACTIVITE TYPE 2 CCP 2

Sensibiliser l'ensemble des usagers de la route à l'adoption de comportements sûrs et respectueux de l'environnement.

COMPÉTENCES PROFESSIONNELLES

Construire et préparer le scénario d'une séance individuelle et collective de formation

Animer une séance collective de formation à la sécurité routière

Animer une séance individuelle ou collective de formation à la conduite d'un véhicule léger

Evaluer le degré d'acquisition des compétences des apprenants

Encadrer et faciliter l'intervention d'un tiers dans une situation d'apprentissage

Repérer les difficultés d'apprentissage et essayer d'y remédier

Apprécier la dynamique de l'environnement routier et en identifier les risques potentiels

Analyser une demande relative à une prestation de sensibilisation

Construire et préparer une action de sensibilisation

Animer une séance de sensibilisation à la sécurité routière, au respect des usagers et de l'environnement

Analyser ses pratiques professionnelles afin de les faire évoluer

Titre Pro ECSR

855 heures en centre

280 heures en entreprises

1. L'environnement de la sécurité et de la conduite routières (commun aux CCP1 et CCP2)

Les fondamentaux spécifiques à l'enseignement de la sécurité et de la conduite routières (175 heures)

2. Contenus spécifiques CCP1 : former des apprenants conducteurs par des actions individuelles et collectives, dans le respect des cadres réglementaires en vigueur (575 heures)

Période d'observation et d'application en entreprise (140 heures)

3. Contenus spécifiques au CCP2 : sensibiliser l'ensemble des usagers de la route à l'adoption de comportements sûrs et respectueux de l'environnement (105 heures)

Période d'observation et d'application en entreprise (140 heures)

Les certificats complémentaires de Spécialisation (CCS)



CCS 2 Roues



Activité Type

Animer des actions de formation à la conduite en sécurité des véhicules motorisés à deux roues en circulation et hors circulation



Animer une séance individuelle ou collective de formation à la conduite d'un véhicule motorisé à deux roues hors circulation

Animer une séance individuelle ou collective de formation à la conduite d'un véhicule motorisé à deux roues en circulation

Enseigner les spécificités de l'environnement de la circulation et de la conduite des véhicules motorisés à deux roues



CCS Groupe Lourd



Activité Type

Animer des actions de formation à la conduite en sécurité des véhicules du groupe lourd en circulation et hors circulation



Conduire et manœuvrer un véhicule du groupe lourd dans le respect de la circulation routière et des règles de circulation

Animer une séance individuelle ou collective de formation à la conduite d'un véhicule du groupe lourd hors circulation

Animer une séance individuelle ou collective de formation à la conduite d'un véhicule du groupe lourd hors circulation

Enseigner les spécificités liées à la conduite des véhicules du groupe lourd et à leur contexte d'utilisation

Le RC : Référentiel de Certification

Document prévu par le code de l'éducation . Il est validé par les professionnels de la spécialité concernée et définit les modalités, les durées et les critères d'évaluation.

Il précise et complète pour chaque spécialité l'arrêté relatif aux conditions de délivrance du titre professionnel.

Il comprend :

- Les modalités d'évaluation avec le descriptif des épreuves
- Les critères d'évaluation
- Les conditions de présences et d'intervention du jury
- Le descriptif du plateau technique

Les modalités d'évaluations

Pour tous les candidats les compétences sont évaluées au vu :

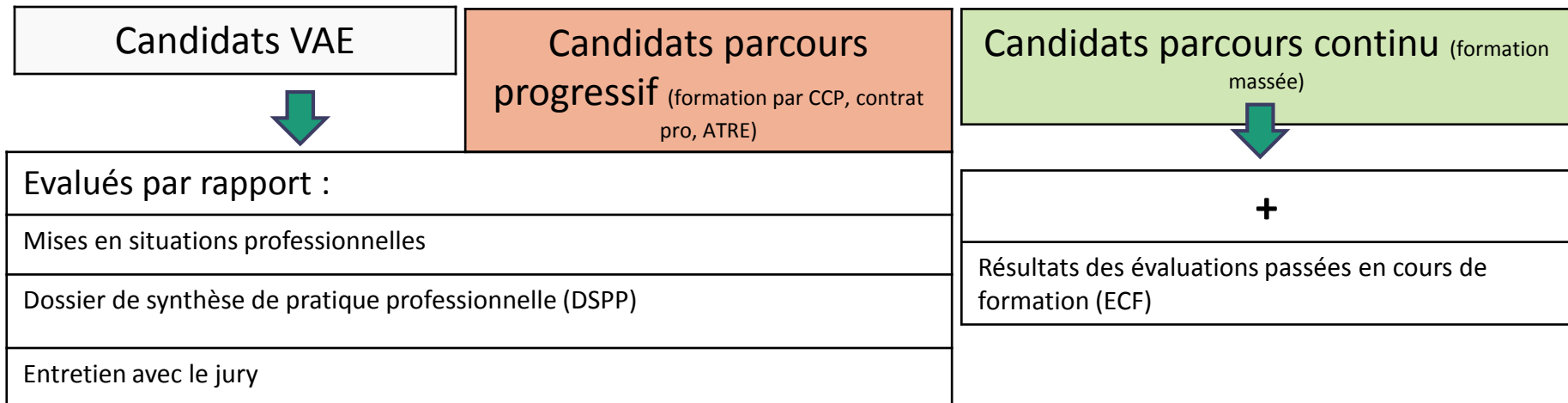
De mises en situation professionnelle

Du dossier de synthèse de pratique professionnelle (DSPP)

D'un entretien avec le jury

Pour les candidats en parcours continu (formation massée) viennent s'ajouter:

Des résultats d'évaluations passées en cours de formation (ECF)



Les perspectives

TITRE PROFESSIONNEL

Enseignant de la Conduite et de la Sécurité Routière

Devenez moniteur auto

Animateur de sécurité routière

Préventeur en entreprises

Professionnel de la sécurité routière...

Chef d'entreprise



B.A.F.M.

Formateur de moniteurs

Animateur des stages de Permis à Points

Spécialistes de la sécurité routière



CERTIFICAT COMPLEMENTAIRE DE SPECIALISATION 2 ROUES

Devenez moniteur moto

Formateur au Brevet de Sécurité Routière

CERTIFICAT COMPLEMENTAIRE DE SPECIALISATION GROUPE LOURD

Devenez formateur Poids-lourd

ANNEXE 1

Programme de formation au titre professionnel Enseignant de la sécurité et de la conduite routière

Les modules communs Activité 1 Activité 2 ; CCP1 CCP2

Nom du module	Items du module
Module Pédagogique	<p>Les concepts de bases de l'ingénierie pédagogique</p> <p>Les caractéristiques spécifiques de la relation formative à la circulation routière et la posture professionnelle de l'Enseignant de la conduite et de la sécurité routière</p> <p>L'appropriation des outils et des ressources pédagogiques</p> <p>Le REMC</p>
Module Législatif et règlementaire	<p>Les responsabilités, citoyennes, juridiques et sociales du conducteur</p> <p>Le code de la route et les enjeux de la réglementation de la sécurité et de la circulation routière</p> <p>Le cadre administratif et juridique de l'activité</p> <p>La réglementation et l'organisation administrative et commerciale des établissements d'enseignement la conduite et la sécurité routière</p> <p>Le cadre social : droit du travail et convention collective</p>
Module sécurité Routière	<p>La circulation routière (parc automobile, réseau routier...)</p> <p>L'accidentologie (évolutions statistiques, système Homme/Véhicule/Environnement, notion de risque routier, analyse des causes à partir des grands thèmes de la sécurité routière ...)</p> <p>Notions sur le continuum éducatif et sa traduction opérationnelle</p> <p>Les acteurs de la sécurité et de la circulation routière</p>
Module psychologie et physiologie	<p>Analyse de la tâche appliquée à la conduite d'un véhicule</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Vision, perception et analyse ○ Prise de décision <p>Physiologie du conducteur</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Le fonctionnement des différents organes sensoriels ○ L'activité cérébrale l'analyse des réactions et leurs influences ○ L'influence des facteurs psychologiques et sociaux sur la construction des comportements des usagers ○ La relation individuelle aux risques routiers
Module Mécanique	<p>L'automobile : les caractéristiques techniques, mise en conformité et réglementation des véhicules</p> <p>Mécanique et technologies automobiles</p> <p>Physique et dynamique liées à la conduite automobile</p> <p>Les obligations techniques et réglementaires : entretien et contrôle technique</p>
Module contenus	<p>Le permis de conduire : conditions de l'inscription, d'examen et d'obtention des différentes catégories ; aptitude physique ; gestion des handicaps.</p> <p>Les notions d'assurance automobile</p> <p>Les principes généraux de développement durable (les enjeux du développement durable ; l'éco-mobilité : les modes alternatifs de transports disponible sur le territoire ; l'éco-conduite...)</p> <p>Les comportements en cas d'accident.</p>

Les modules spécifiques à l'activité 1 ou CCP1

Nom du module	Items du module
Module construction et préparation d'une séance	<p>Typologie et caractéristiques des publics en formation à la conduite et à la sécurité routière</p> <p>Les méthodologies de construction d'un module ou d'un projet pédagogique d'enseignement de la sécurité routière et conduite routière</p> <p>Le choix de méthodes, des moyens, et des outils pédagogiques de l'enseignant de la sécurité et conduite routière</p>
Module évaluations de l'apprentissage de la sécurité et conduite routière	<p>Bases théoriques de l'évaluation et des concepts associés</p> <p>Base en docimologie</p> <p>Les différents types d'évaluation : rôles et spécificités dans l'apprentissage de la sécurité et de la conduite routière</p> <p>Outils de suivi et d'évaluation spécifiques à l'apprentissage de l'enseignement de la sécurité et conduite routière</p> <p>Les techniques suscitant l'auto évaluation</p>
Module formation et animation	<p>Les caractéristiques spécifiques de la relation formative avec un public d'apprenants conducteurs</p> <p>Les techniques de communication interpersonnelle</p> <p>Les techniques d'apprentissage</p> <p>Les techniques de gestion de l'intervention d'un tiers dans une situation d'apprentissage</p> <p>Les méthodes de gestions d'un groupe d'apprenants conducteur</p> <p>L'adaptation des séances au contexte pédagogique : effectif, niveau, caractéristiques des apprenants, durée,...</p> <p>La gestion des conflits (typologie des conflits, les leviers d'action)</p>
Module spécifique à la pédagogie de la conduite sur véhicule léger	<p>La pédagogie sur véhicule à double commande</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Les caractéristiques techniques du véhicule à double commande et les conditions d'utilisation (conduite personnelle, démonstrations et interventions d'urgence) ○ Les méthodes <p>Les différentes étapes de préparation et d'animation en sécurité d'une séance de formation à la conduite</p> <p>La gestion du stress</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Les facteurs de stress en situation de conduite ○ Les leviers d'action <p>L'anticipation des risques potentiels dans l'enseignement de la sécurité et de la conduite routière</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Typologie des risques liés à l'environnement ○ Typologies des risques issus de l'apprenant conducteur et des autres usagers ○ Techniques d'analyse de l'environnement routier et d'anticipation des risques induits par la situation d'apprentissage de la conduite routière ○ Typologie des actions préventives et correctives
Module remédiation aux difficultés de l'apprentissage appliquées à l'enseignement de la conduite et de la sécurité routière	<p>Les processus d'apprentissage</p> <p>Les principales difficultés d'apprentissage liées à la conduite et des connaissances y afférent</p> <p>Les différences intra et inter individuelles dans le traitement de l'information</p> <p>Techniques de remédiation des apprentissages : applications et limites</p>

Les modules spécifiques à l'activité 2 ou CCP2

Nom du module	Items du module
<p style="text-align: center;">Module analyse d'une demande relative à une prestation de sensibilisation</p>	<p>Les actions de sensibilisation à la sécurité routière dans le respect du continuum éducatif</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Les étapes du continuum éducatif ○ Les principaux types de bénéficiaires, leurs problématiques et les actions de sensibilisation adaptées ○ Les acteurs principaux pour l'application des programmes <p>L'appréhension du cadre administratif, juridique, et économique lié à la conduite d'actions de la sensibilisation à la sécurité et conduite routière</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ La prévention du risque routier professionnel ○ Le cadre réglementaire des différentes prestations de sensibilisation à la sécurité routière ○ Prestations générales des établissements d'enseignement de la sécurité et conduite routière et conditions générales de vente <p>Les techniques d'élaboration d'une proposition</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ La phase d'analyse des besoins du commanditaire ○ Les techniques d'entretien avec le commanditaire des prestations : les étapes de l'entretien ; l'écoute active ; les techniques de questionnement ; la reformulation ; les techniques d'argumentation d'une proposition ○ L'élaboration et la formalisation d'une proposition <p>Les outils de communication</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ La rédaction des courriers et des documents professionnels ○ Le reporting
<p style="text-align: center;">Module construction et préparation d'une action de sensibilisation à la sécurité routière</p>	<p>Adaptation des méthodes et des techniques aux publics cibles</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ L'appréhension de la sécurité et de la circulation routières par les différents publics ○ L'adaptation des modalités pédagogiques des actions de sensibilisation selon le public cible <p>Les étapes d'élaboration d'une action de sensibilisation dans le respect de l'engagement contractuel</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Techniques d'identification des besoins ○ La construction d'une action de sensibilisation à la sécurité routière ○ Le choix de ressources et méthodes pédagogiques des actions de sensibilisation selon les publics identifiés ○ Les outils et méthodes d'évaluations adaptés aux actions de sensibilisation
<p style="text-align: center;">Module animation d'une séance de sensibilisation à la sécurité routière et au respect de l'environnement</p>	<p>Techniques d'élaboration et d'exploitation d'une phase de diagnostic</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Représentations et attentes du groupe ○ Analyse des comportements et de la conduite des participants ○ Auto-évaluation du groupe <p>Techniques d'animation et de co-animation adaptées aux publics visés</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Adaptation du scénario au public ○ Respect du rôle de chacun ○ Gestion du temps <p>Exploitation d'une phase analyse</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Norme et contexte social ○ Compétences perçues et sentiment d'auto-efficacité ○ Elaboration d'une phase d'ajustement
<p style="text-align: center;">Module évaluation des dispositifs</p>	<p>L'évaluation des actions de sensibilisation</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Critères d'évaluation des actions de sensibilisation à la sécurité routière ○ Les limites des dispositifs des actions de sensibilisation <p>Confrontation de ses pratiques professionnelles</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Les concepts de « valeur », « représentation », « rôle », « attitude », « opinion », « fait », « émotion » et « jugement » ○ La pratique réflexive pour l'analyse de ses pratiques en vue de leur évolution ○ Les limites de l'autoévaluation ○ Echanger avec ses pairs

LE DISPOSITIF D'ÉVALUATION PARCOURS CONTINU (FORMATION MASSÉE)

Activités	Les épreuves	Durée	Modalités
Activité1 Former des apprenants conducteurs par des actions individuelles et collectives, dans le respect des cadres réglementaires en vigueur.	Mise en situation professionnelle	<ul style="list-style-type: none"> - Préparation 20 mn 	<ul style="list-style-type: none"> - Tirage au sort du sujet - 4 élèves conducteurs détenteurs des supports pédagogiques (les élèves ne doivent pas être en formation avec le candidat).
	Animation d'une séance collective de formation à la sécurité routière	<ul style="list-style-type: none"> - Animation 40 mn 	
		<ul style="list-style-type: none"> - Total 1 heure 	
	Mise en situation professionnelle Animation d'une séance individuelle de formation à la conduite	<ul style="list-style-type: none"> - 1 heure 	<ul style="list-style-type: none"> - Possibilité d'utiliser le véhicule du centre de formation agréé - L'élève conducteur a réalisé au moins 6 heures de conduite effective, n'est pas en formation avec le candidat et est détenteur des documents pédagogiques.
	Entretien technique	<ul style="list-style-type: none"> - 30 mn 	<ul style="list-style-type: none"> - Le candidat motive ses choix pédagogiques - Le jury le questionne sur la séance d'animation collective et sur ses connaissances en matière de réglementation et de SR
		<ul style="list-style-type: none"> - 20 mn 	<ul style="list-style-type: none"> - Le jury questionne le candidat sur la séance individuelle de formation à la conduite
		<ul style="list-style-type: none"> - 10 mn 	<ul style="list-style-type: none"> - Le jury questionne le candidat en matière d'encadrement lors de l'intervention d'un tiers dans une situation d'apprentissage
<ul style="list-style-type: none"> - Total 1heure 			

ANNEXE 2

Activités	Les épreuves	Durée	Modalités
Activité 2 Sensibiliser l'ensemble des usagers de la route à l'adoption de comportements sûrs et respectueux de l'environnement.	Questionnement à partir d'une production	- 30mn de présentation	Deux productions attendues : - Un document décrivant l'analyse et la réponse à une demande d'action de sensibilisation à la sécurité routière (support) - Un document de présentation d'une action de sensibilisation. Le candidat présente oralement à l'aide d'un support numérique projetable l'action de sensibilisation réalisée, il adopte une démarche de pédagogue et se met dans une posture d'enseignant vis-à-vis du jury
		- 30 mn de questionnement	- Le jury questionne le candidat sur sa prestation orale, sur le document d'analyse de la demande d'action et sur sa réponse .

Activités 1 et 2	Entretien final	- 30mn	- Echange avec le candidat sur le DSPP, l'entretien porte sur la représentation du candidat du métier d'enseignant de la conduite.
------------------	------------------------	--------	--

LE DISPOSITIF D'ÉVALUATION PARCOURS PROGRESSIF (PAR CCP, CONTRAT PRO, ATRE)

Activités	Les épreuves	Durée	Modalités
<p>CCP1</p> <p>Former des apprenants conducteurs par des actions individuelles et collectives, dans le respect des cadres réglementaires en vigueur.</p>	<p>Mise en situation professionnelle</p> <p>Animation d'une séance collective de formation à la sécurité routière</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Préparation 20 mn - Animation 40 mn - Total 1 heure 	<ul style="list-style-type: none"> - Tirage au sort du sujet - 4 élèves conducteurs détenteurs des supports pédagogiques (les élèves ne doivent pas être en formation avec le candidat.
	<p>Mise en situation professionnelle</p> <p>Animation d'une séance individuelle de formation à la conduite</p>	<ul style="list-style-type: none"> - 1 heure 	<ul style="list-style-type: none"> - Possibilité d'utiliser le véhicule du centre de formation agréé - L'élève conducteur a réalisé au moins 6 heures de conduite effective, n'est pas en formation avec le candidat et est détenteur des documents pédagogiques.
	<p>Entretien technique</p>	<ul style="list-style-type: none"> - 30 mn 	<ul style="list-style-type: none"> - Le candidat motive ses choix pédagogiques - Le jury le questionne sur la séance d'animation collective et sur ses connaissances en matière de réglementation et de SR
		<ul style="list-style-type: none"> - 20 mn 	<ul style="list-style-type: none"> - Le jury questionne le candidat sur la séance individuelle de formation à la conduite
		<ul style="list-style-type: none"> - 10 mn 	<ul style="list-style-type: none"> - Le jury questionne le candidat en matière d'encadrement lors de l'intervention d'un tiers dans une situation d'apprentissage
		<ul style="list-style-type: none"> - Total 1heure 	

Activités	Les épreuves	Durée	Modalités
<p>CCP 2</p> <p>Sensibiliser l'ensemble des usagers de la route à l'adoption de comportements sûrs et respectueux de l'environnement.</p>	<p>Présentation</p>	<ul style="list-style-type: none"> - 30mn de présentation 	<ul style="list-style-type: none"> - Un document de présentation d'une action de sensibilisation. <p>Le candidat présente oralement à l'aide d'un support numérique projetable l'action de sensibilisation réalisée, il adopte une démarche de pédagogue et se met dans une posture d'enseignant vis-à-vis du jury</p>
	<p>Entretien technique</p>	<ul style="list-style-type: none"> - 30 mn de questionnement 	<ul style="list-style-type: none"> - Les évaluateurs questionnent le candidat sur sa prestation orale
	<p>Questionnement à partir d'une production</p>	<ul style="list-style-type: none"> - 30 mn de questionnement 	<ul style="list-style-type: none"> - Un document décrivant l'analyse et la réponse à une demande d'action de sensibilisation à la sécurité routière (support) - Le jury questionne sur le document d'analyse de la demande d'action et sur sa réponse .
<p>CCP1 et CCP2</p>	<p>Entretien final qui peut intervenir après le CCP1 ou après le CCP2 selon le choix d'ordre de parcours</p>	<ul style="list-style-type: none"> - 30mn 	<ul style="list-style-type: none"> - Echange avec le candidat sur le DSPP, l'entretien porte sur la représentation du candidat du métier d'enseignant de la conduite.